POUR LA NOEL

UNE FETE SPORTIVE ET MILITAIRE

Les autorités militaires de Lille, d'accord avec l'Olympique Lillois, organiseront à la Noël une grande manifestation sportive et militaire qui sera du plus haut intérêt : Cross-Country de 7 kilomètres, auxquelles participeront tous les coureurs régionaux ; matches de relais entre les deux meilleures équipes de Roubaix et Tourcoing, puis entre 5 équipes de l'Olympique Lillois, du Lycée et de l'Institut des Arts et Métiers ; essais de record de saut à la perche par Gajan de Paris, champion de France, moniteur à l'école de Joinville ; rencontre entre l'Olympique Lillois et une sélection composée des onze meilleurs joueurs du Sporting Tourquennois et de l'Association Sportive Tourquennoise ; démonstration de la méthode de l'école de Joinville par les élèves caporaux du 43e.

La musique du nouveau régiment de Ligne prêtera son concours à cette solennité.

Les accidents de la rue

UNE FEMME GRIEVEMENT BLESSEE

Lundi vers 4 heures et demie de l'après-midi, Mme Rosa Hennebique, 56 ans, cuisinière du secrétaire général de la Préfecture, voulut traverser, la rue Léon Gambetta, à hauteur de la rue Solférino. A ce moment débouchait une voiture attelée, conduite par le sieur Louis Pille, boucher, rue Gustave Nadaud, marchant à vive allure le véhicule renversa Mme Hannebique. Celle-ci fut relevée par des passants et conduite dans une pharmacie. Un docteur constata qu'elle portait des contusions multiples sur tout le corps. La victime de cet accident fut transportée ensuite à l'hôpital de la Charité, en voiture ambulance. Son état est considéré comme grave.

LE BIEN D'AUTRUI

INDELICAT COMPAGNON

M. Pierre Durand, coiffeur à Henin-Liétard, de passage à Lille, avait porté plainte contre un sieur Désiré Delrue, demeurant 17, rue de la Barre.

Il déclarait que cet individu, l'ayant accompagné à la gare, avait profité de l'instant qu'il prenait un ticket, pour s'emparer d'un paquet contenant des vêtements et du tabac, le tout d'une valeur de 134 francs, avec lequel il prit la fuite.

Delrue a été arrêté. Il aurait vendu la plupart des objets et avec l'argent se serait payé une bombe de première classe.

L'intéressé nie ces faits et déclare que les objets contenus dans le paquet disparu auraient été simplement perdus en cours de route.

MOINS CINQ !!!

Dans la soirée de dimanche vers 7 heures et demie M. François De Jonkheere, cabaretier, boulevard Louis XIV 26, entendit un bruit suspect provenant du 1er étage de son habitation.

Il se rendit aussitôt en cet endroit, afin de se rendre compte de ce qui se passait et, à la lueur d'une lanterne électrique, aperçut sur le palier deux individus.

— Que faites-vous là, leur demanda-t-il.

— Rien, répondirent les quidams d'un air embarrassé.

Le débitant de boissons, jugeant les inconnus suspects, lâcha son chien à leurs trousses. Ceci eut le don de faire disparaître les deux compères en quatrième vitesse.

Par la suite, M. De Jonkerre se rendit compte qu'un complice des malfaiteurs, venu chez lui sous le prétexte d'y prendre une consommation, s'était rendu à la cour et avait pu ainsi ouvrir la porte du couloir par laquelle ses deux copains avaient pu pénétrer dans la maison.

La police s'occupe activement de retrouver le trio.

LA FRIGO

NE SERA PAS DISTRIBUE DEMAIN A L'ABATTOIR

« Le Maire de Lille informe les intéressés qu'en raison d'inventaire il ne sera fait aucune distribution de viande congelée le mercredi 31 décembre 1919 à l'abattoir de Lille. »

DISPARUE

On signale la disparition de Mme Léonie Mattys, 78 ans, demeurant 30, rue des Sauts, à Mons-en-Barœul.

La septuagénaire a quitté son domicile le 20 courant à 8 heures du soir et n'y a plus reparu.

La malheureuse femme qui paraît avoir perdu la mémoire répond au signalement suivant :

Elle est vêtue d'un corsage noir, d'un jupon à carreaux gris et blancs et porte un tablier bleu à poches. Mme Mattys est coiffée d'un bonnet en laine noire et chaussée de sabots.

On la recherche.

Les Huîtres de Noël

L'Huîtrière, 6, rue Basse, Lille,

nous informe qu'à l'occasion des

Fêtes de Noël

elle s'est fait réserver dans ses parcs un CHOIX TOUT A FAIT SPECIAL D'HUITRES GRASSES ET SAVOUREUSES, qui laisseront aux Lillois un souvenir inoubliable. Il fallait bien qu'une maison de cette importance se surpasse pour notre

PREMIER REVEILLON

LES ENORMES ARRIVAGES permettront de satisfaire à toutes les demandes.

Le magasin restera ouvert toute la nuit du 24 au 25 décembre.

En raison de l'affluence de ces jours de fête, on est prié de passer ses commandes à l'avance.

Même Maison, 54, Rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix

AUX CABARETIERS ET DEBITANTS DE BOISSONS

Le Syndicat professionnel des cabaretiers et débitants de boissons de Lille et sa banlieue nous adresse, avec prière d'insérer, l'appel suivant :

« Monsieur et Cher Collègue,

» Les journaux locaux ont annoncé que le recouvrement des contributions directes pour la période 1914-1919 serait exigé prochainement.

» D'autre part, certains commerçants de Lille ont reçu l'avis que la taxe de luxe serait perçue à partir du 10 décembre dernier.

» Vous estimerez comme nous que ces prétentions du fisc sont inacceptables à un moment où toute la région est en reconstitution, et surtout lorsque l'Etat est encore débiteur vis-à-vis de nous des dommages de guerre.

» Nous vous invitons donc à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 22 décembre, à 7 heures du soir, salle de l'Hôtel Delcourt, 39, rue de Tournai, pour protester contre ces exigences.

» Comptant sur votre présence, nous vous prions de recevoir, Monsieur et cher Collègue, l'assurance de nos sentiments dévoués. »

Le secrétaire, A. GUITTE.
Le président, C. CRAPEZ.

L'EPILOGUE D'UNE AFFAIRE D'ACCAPAREMENT

Nous avons relaté l'affaire d'accaparement de sucre dans laquelle était impliquée Mlle Blanche Leclercq, cabaretière, rue Neuve.

De l'instruction menée à ce sujet par M. Detalé, juge d'instruction, il résulte que Mlle Leclercq n'est pour rien dans cette affaire et que le coupable serait un marchand de charbon de Mouscron, le sieur V..., qui aurait introduit en France le sucre en question, de fabrication belge, et réalisé ainsi des bénéfices scandaleux, à propos desquels on le poursuivrait.

« LA TERRE DU NORD »

On annonce la parution d'une nouvelle publication, « La Terre du Nord », journal agricole hebdomadaire, 16, Grand'Place, à Lille, auquel collaboreront de nombreuses personnalités agricoles de la région, et que dirigera M. Julien Matte.

« La Terre du Nord » fera sans aucun doute œuvre féconde.

Bonne chance à ce jeune confrère.

PETITES NOUVELLES

LA ROUE DE L'AUTO. — Pilotant une auto, M. Emile Leclercq, chauffeur au service du parc anglais numéro 9, passait, vers onze heures du matin, rue des Manneliers. Une roue arrière du véhicule s'étant échappée, l'auto versa. Du fait de cet accident, la circulation des tramways allant vers la gare, fut interrompue pendant 25 minutes.

LA MAIN LESTE. — Le sieur Robert Lepinoy, 37 ans, terrassier à Sallaumines, sera poursuivi pour coups et blessures volontaires sur la personne de M. Paul Cloetens, demeurant à Roubaix, 24, rue d'Alh. Les faits se passèrent à Lille, rue de Paris, dans la soirée de dimanche.

La Vie Ouvrière

Union Départementale des Syndicats Ouvriers du Nord

Conformément à sa décision du 21 décembre, la Commission exécutive porte à la connaissance des Syndicats adhérents qu'à partir du 1er janvier 1920, le camarade BONDUES, secrétaire, suppléé au camarade SAINT-VENANT, élu député, jusqu'au prochain Congrès de juin, qui doit se tenir à Dunkerque, restant entendu que le camarade SAINT-VENANT se tiendra à la disposition du Bureau pour la propagande qui serait nécessaire.

Un procès-verbal sera adressé incessamment.

La Commission administrative.

Bourse du Travail de Lille

Les membres de la Commission Exécutive sont priés d'être présents à la réunion qui aura lieu mardi 23 décembre, à 6 heures du soir, pour examiner l'ordre du jour et la fixation de la date pour l'assemblée générale.

Le secrétaire : BONDUES.

Dans les Transports

EST-CE UN CONFLIT EN PERSPECTIVE ?

L'Union syndicale des cheminots des transports de Lille, d'accord avec le syndicat de la métallurgie, vient d'adresser à M. le Préfet du Nord, la lettre suivante :

« A Monsieur le Préfet du Nord,

« Monsieur,

« Les syndicats des transports et des métallurgistes (sections des chauffeurs d'autos et des mécaniciens des Régions libérées de Lille, ont l'honneur de vous exposer ce qui suit :

« Par suite du coût excessif de la vie et des augmentations continuelles des denrées en général, les sections des chauffeurs et mécaniciens des Régions libérées, demandèrent une entrevue à M. le ministre du Travail, pour lui demander une augmentation de salaire pour les chauffeurs d'autos, mécaniciens, manœuvres, charretiers, en un mot pour tous les ouvriers attachés à ces différents services.

« Le 24 novembre 1919, la délégation fut reçue au ministère. Le Nord, la Somme, l'Aisne, la Meuse, les Ardennes, la Meurthe-Moselle furent représentés. Nos revendications furent les suivantes :

1. Journée de huit heures de travail ; 2. salaire de 24 francs par jour ; 3. constitution d'une commission d'examen ; 4. suppression des primes ; 5. constitution d'une commission de discipline ; 6. indemnité de 5 francs par jour pour le dîner ; 7 indemnité de 15 francs par jour lorsqu'un ouvrier doit partir en mission ; 8. amnistie pour les ouvriers révoqués pour des fautes légères.

« M. le ministre du Travail nous affirma que nous aurions reçu une réponse pour le 10 décembre 1919 et avec effet rétroactif à partir du 1er décembre 1919.

« Nous voici le 22 décembre 1919, les syndicats intéressés n'ont pas encore reçu de note officielle pour nous dire où nous donner les prix exactement, sinon les déclarations que M. le chef du service des transports, qui fit savoir au secrétaire du syndicat des transports, que les salaires auraient été les suivants :

1. Journée de huit heures de travail ; 2. salaire de 19 francs par jour ; 3. maintien des primes ; 4. déplacement 12 francs par jour ; 5. indemnité de 4 francs par jour pour le dîner ; 6. commission d'examen nommée par le commandant d'unité ; 7. (L'amnistie l'on n'en cause pas.)

« Comme vous le voyez, monsieur le Préfet du Nord, nous sommes loin d'obtenir satisfaction pour notre salaire. En ce qui concerne les primes, nous protestons contre ce maintien, nous estimons qu'un ouvrier ne doit pas travailler pour une récompense mais pour un salaire.

« D'autre part, nous n'acceptons d'aucune façon la nomination de la commission d'examen par les commandants d'unités. Nous estimons qu'une partie doit être représentée par l'organisation syndicale et surtout de spécialistes.

« Au nom des syndicats des transports et de la métallurgie, nous avons l'honneur de vous informer que nous protestons contre cette minime augmentation qui ne répond nullement à nos besoins. Nous vous demandons donc, monsieur le Préfet du Nord, d'avoir l'amabilité d'intervenir et de faire le nécessaire près de M. le ministre du Travail, afin que nous soyons fixés officiellement et sachions exactement quels seront les prix de nos salaires, car il y a un grand mécontentement parmi les ouvriers, et nous sommes mandatés pour vous dire que nous maintenons nos revendications qui, en somme, ne sont pas exagérées si l'on veut mettre en parallèle le coût de la vie

« La commission syndicale des transports, d'accord avec le secrétaire du syndicat de la métallurgie vous demande dans le plus bref délai une réponse affirmative en ce qui concerne les salaires pour tous les ouvriers attachés dans les différents services des Régions libérées

« Recevez monsieur le Préfet du Nord, nos respectueuses salutations »

Pour le syndicat des Transports :
H. LOBERT.

Pour le syndicat de la Métallurgie :
Th. DEVERNAY.

Dans le Textile

A l'occasion des fêtes de la Noël, la réunion des camarades percepteurs, qui a lieu ordinairement le jeudi, est avancée au mardi 23 décembre à 13 heures.

Pour la Commission : Le Secrétaire,
A. BAUCHE.

Les secrétaires des Syndicats fédérés sont informés que le règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 23 avril 1919 sur la journée de huit heures est enfin sorti du Conseil d'Etat, il a paru à l'« Officiel » du 13 décembre. Il sera reproduit dans le prochain numéro de « L'Ouvrier Textile ».

Dès à présent, la loi est obligatoirement applicable dans toute l'industrie du Textile.

Les Syndicats doivent dès maintenant provoquer les accords en se basant sur les dispositions du règlement d'administration publique et dans ces accords ils doivent déterminer les modalités particulières à leur localité, leur région et leurs genres de travaux.

Dans les premiers jours de janvier, ils recevront de la Fédération une circulaire avec des commentaires sur la loi et le règlement

Pour le Bureau fédéral :
V. VANDEPUTTE.

COMMISSION EXECUTIVE

Lundi 29 décembre 1919, à 15 heures précises, réunion de la Commission Exécutive de la Fédération, au siège habituel.

Ordre du jour : Lecture du procès-verbal — Situation financière et morale — Correspondance — Action en faveur du peuple russe — Fixation de la date et de l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil Fédéral National — Les grèves — Les délégations remplies — Divers

Vu l'importance de l'ordre du jour la présence de tous les membres est indispensable.

Pour le Bureau fédéral
V. VANDEPUTTE.

SECRETARIAT OUVRIER D'HYGIENE

Réunion de la Commission

La Commission du S. O. H. se réunira vendredi 26 décembre 1919 au siège de la permanence, 1 bis, place Vanhoenacker à 19 heures.

Ordre du jour : 1° Action et Organisation — a) La défense des Accidents du Travail Conseil judiciaire : Permanence — b) La défense des mutilés de la Guerre Contrôle du Centre de Réforme ; Les soins médicaux — c) La défense des locataires Association des locataires Conseil technique Permanence.

2° Revue des Documents officiels et Travaux parlementaires.

3° Question à l'Etude : L'Assistance aux femmes en couches.

Il ne sera pas envoyé de convocation individuelle

La réunion est ouverte à tous les camarades que ces questions peuvent intéresser

Le Secrétaire : H. LOBERT.

A Camarades du Bâtiment

Le conseil d'administration du Bâtiment et des Travaux publics, composé de tous les secrétaires tant de Lille que du dehors, se réunira le 25 décembre. Cette assemblée, comme le disent les statuts, aura à charge de désigner le bureau qui prendra date au 1er janvier, renouvelable par moitié tous les ans.

Vu les grands travaux en perspective à effectuer dans tout le département du Nord, le bureau du Bâtiment aura de ce fait à accomplir un travail considérable. Tous les adhérents continueront, comme par le passé, leur effort pour amener à l'organisation les hésitants, s'il y en a encore.

Au mois de février 1919, la plupart des militants n'étaient pas encore rentrés, cela n'empêcha pas la réorganisation du Bâtiment. Bondues, ainsi que deux ou trois camarades, entreprirent de faire des réunions un peu partout, à seule fin de grouper tous les ouvriers, tant du Bâtiment que des Travaux publics,

Partie avec une vingtaine de membres, notre organisation compte à ce jour 13.000 cotisants. Le nombre de cartes délivrées dépasse de beaucoup ce chiffre, mais il faut défalquer les camarades partis dehors ainsi que les étrangers qui n'ont payé qu'une ou deux cotisations.

Ce résultat est appréciable et ce n'est pas sans difficulté que le bureau du Bâtiment est arrivé à grouper ce chiffre d'adhérents. Tous doivent se rappeler les diverses réunions entreprises, par tous les temps dans les villages, sans moyen de transport, les camarades des T.P.U. pourraient en témoigner, à ce moment, les salaires donnés par les administrations étaient dérisoires, il a fallu que le Bâtiment intervienne pour les faire augmenter ; aussi les salaires, quoique n'étant pas en comparaison avec le coût de la vie qui augmente journellement, ne furent arrachés aux patrons et aux administrations que grâce à la ténacité des camarades du bureau; journellement il y a contestation, surtout du côté des administrations, et il faut de multiples démarches pour aplanir les difficultés.

Malgré tous les avantages obtenus, il y a encore énormément à faire, nous n'obtiendrons pas de prime abord la feuille de paie obligatoire, le pourcentage pour les travaux dangereux et insalubres, sans compter l'élaboration du barème définitif du salaire promis et en rapport avec le coût de la vie, si tous nous ne nous serrons pas les coudes. La tâche sera ardue, mais vos militants n'ont pas pour habitude de bouder au travail, ils feront l'impossible pour mener à bien ces diverses revendications. Mais pour couronner ce résultat, il faut que tous les gars du bâtiment et des Travaux publics apportent de leur côté la bonne volonté et restent unis dans la grande famille syndicale du Bâtiment. Dans ces conditions tous contribueront à ramener au sein de leur famille un peu plus de bien-être.

Le secrétaire permanent :
VAILLANT E.

DANS NOS SYNDICATS MUNICIPAUX

Maintenant que sont terminées toutes ces élections multiples sur le terrain politique, il serait temps, je crois, de se remettre à la besogne pour la défense de nos intérêts professionnels.

Et puisque nous avons tous reconnu depuis longtemps que seule l'action syndicale était la solution sûre pour arriver à de bons résultats, il n'y a, à mon sens, qu'à nous unir sur ce terrain.

Avant la guerre, nous étions organisés par sections locales, départementales et nationales sous des titres les plus divers, associations, union des employés, etc...

Le Congrès de Paris de 1919 ayant dissous l'Union Nationale des secrétaires et employés de mairie pour nous permettre d'adhérer plus facilement aux Bourses du Travail, soit par section, soit par fédération, il devenait donc obligatoire de nous transformer en syndicat.

C'est ce qu'a compris de suite le groupe de Lille qui, à la rentrée de ses délégués au Congrès, décida immédiatement sa fusion avec nos camarades des travailleurs municipaux, dont le camarade Marcel Dujardin était la cheville ouvrière il vient de nous être ravi par le corps électoral qui, en huit jours de temps, le nomma conseiller municipal et d'arrondissement.

Ce qu'il faudrait maintenant, c'est que nos camarades des autres arrondissements fassent comme à Lille, comme je le disai du reste il y a quelques semaines, à Douai, et mon collègue Nys à Valenciennes, nous pourrions organiser un congrès départemental pour y nommer des délégués à la Fédération des Fonctionnaires où par notre nombre, nous serions largement représentés.

C'est, m'a-t-on dit déjà, en bonne voie à Douai, Valenciennes, Avesnes, etc.; quant aux autres arrondissements, ce n'est que le surcroit de travail électoral qui a ralenti un peu le mouvement.

Nous allons nous y remettre de tout cœur.

E. THOUVIGNON,
Délégué du Nord des employés de mairie,
Commis principal à la mairie de Lille.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS

APPEL A LA SOLIDARITE

Depuis le 7 novembre, nos camarades mouleurs du Hâvre sont en grève ; ils réclament une augmentation de salaire, mais les patrons s'obstinent à ne pas faire droit à leurs revendications ; ils espèrent lasser la patience des grévistes qui sont décidés à lutter jusqu'à complète satisfaction. Les patrons afin de faire face à leurs commandes, envoient les travaux qu'ils ont à faire dans d'autres localités.

Nous sommes avisés que des modèles de hublots portant la marque « Maugard » sont envoyés à Lille par une maison du Hâvre.

En raison de la solidarité qui unit toute la classe ouvrière, nous demandons que les ouvriers mouleurs refusent de travailler sur les modèles portant la marque citée plus haut.

Nous demandons également qu'aucun ouvrier métallurgiste ne se dirige sur le Hâvre et Dunkerque, ces deux villes étant mises à l'interdit.

Le secrétaire, Ch. DEVERNAY.

:: Convocations ::

SYNDICAT DU BATIMENT

Commission exécutive du Bâtiment. — Mercredi 24 décembre, réunion pour tous les secrétaires et trésoriers des Sections Techniques de Lille, à 5 heures et demie, au siège. Présence indispensable.

Assemblée du Conseil d'Administration. — Jeudi 25 décembre, à 9 heures, au siège, rue de la Clef, 32, assemblée pour tous les secrétaires de section, tant de Lille que des communes environnantes.

Vu l'ordre du jour très important tous se feront un devoir d'être présent

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET SES ENVIRONS. — Assemblée générale dimanche, 28 décembre 1919, à 3 h. 30 du soir, salle de la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris.

Ordre du jour. — Lecture du procès-verbal du 15 novembre 1919 : Causerie par le docteur Verhaeghe, sur les accidents du travail ; Renouvellement de la commission.

Le secrétaire : **Th. Devernay.**

P. S. — La commission du syndicat voulant instruire les syndiqués sur leurs droits en cas d'accidents de travail, a fait appel au concours du camarade Verhaeghe, pour commenter la loi de 1898. Elle espère que les syndiqués se feront un devoir d'assister en grand nombre à l'assemblée générale.

Nota. — Les camarades désirant poser leur candidature à la commission administrative, sont priés d'envoyer leurs noms au bureau, 28, rue de Fives, avant le 25 décembre 1919. Les cartes à jour de cotisations seront exigées à l'entrée.

(section des Electriciens). — Assemblée générale de la section mardi 23 décembre 1919, à 6 h. 30 du soir, salle du Tivoli-Cinéma, rue de Fives, 28.

Ordre du jour : « Compte-rendu des délégués à la commission mixte du 27 novembre 1919.— Nomination des délégués à la Commission administrative ».

Section des ajusteurs, tourneurs, fraiseurs, raboteurs, mortaiseurs, etc.. — Samedi 27 décembre 1919, à 6 heures du soir, salle de la Bourse du Travail, rue de Paris, 186, assemblée générale de la section.

Ordre du jour : nomination des délégués à la commission administrative.

Section des modeleurs. — Dimanche 28 décembre, à 9 heures 30 du matin, salle du Trivoli-Cinéma, rue de Fives, 28, assemblée générale. Ordre du jour très important.

Le secrétaire, Ch. DEVERNAY.

REUNIONS DANS LA CONFECTION

Syndicat des Coupeurs en confections. — Mardi, à 6 h. 30 du soir, assemblée générale au siège de la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris.

Ordre du jour : Procès-verbaux ; admission de nouveaux adhérents ; commission des salaires, etc. Présence indispensable.

Association amicale des Doubleurs. — Mercredi 24 courant, à 6 heures du soir, assemblée générale au siège de la Bourse du Travail.

Ordre du jour très important. Présence indispensable.

La Commission.

CHAMBRE SYNDICALE DES PRESSEURS ET PRESSEUSES EN CONFECTION DE LILLE ET ENVIRONS. — Les syndics ou collecteurs, chefs de presse et les membres de la Commission Administrative de cette organisation sont invités à assister à la réunion spéciale du mardi 23 courant, à 6 heures et demie du soir « A la Ville de Bruxelles », 19, rue du Molinel, à Lille. — Ordre du jour : Rapport administratif ; De l'apprentissage ; Du travail à domicile (entreprise) ; Distribution des journaux de la Fédération de l'Habillement.

Il y a urgence et devoir à y assister pour chacun.

Le Secrétaire : Oscar BLANDEL.

SYNDICAT DES PLIEURS EMBALLEURS

Mercredi 24 décembre, à 7 h. du soir, rue du Bourdeau, 13, réunion extraordinaire.

Communications importantes ; lecture de la correspondance ; envoi du tarif ; paiement des cotisations ; demande d'entrevue avec les patrons.

Etant donné l'importance de l'ordre du jour, tous les camarades se feront un devoir d'assister à la réunion.

Le secrétaire : FAVIER.

LIBRE-PENSÉE

LIBRE-PENSEE « PROLETAIRES »

L'assemblée du groupe est remise au mardi 23 décembre, à 2 heures du soir, à Brûle-Maison.

Le secrétaire : JACOBS.

A ROUBAIX

BOURSE DU TRAVAIL

AVIS TRES IMPORTANT AUX CHOMEURS

Tous les camarades chômeurs sollicités par le Bureau de placement de Roubaix, pour aller travailler à n'importe quel endroit des régions dévastées, sont invitées, avant de partir, à se présenter à la Bourse du Travail de Roubaix, 78, boulevard de Belfort, où des renseignements importants leur seront donnés

La Bourse du Travail proteste contre les procédés du Bureau de Placement, qui envoie des ouvriers dans des lieux éloignés des régions dévastées, où, une fois arrivés, ils sont laissés sans nourriture, sans logement, sans argent, et obligés de faire de nombreux kilomètres à pied, pour regagner leur domicile, au risque d'être arrêtés pour vagabondage.

LA GREVE DE CHEZ POLLET EST TERMINEE

Les ouvriers de la filature Pollet, rue Bradford, qui s'étaient mis en grève, il y a trois semaines, pour ne pas faire le travail de la maison Lemaire et Dillies, à Roubaix, ont repris le travail hier matin, le conflit de chez Lemaire étant terminé.

AUX OUVRIERS BRASSEURS ET LIQUORISTES

Les ouvriers brasseurs et liquoristes de chez Brame, Despret et Mullosfeld, à Lannoy, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le jeudi 25 courant, à neuf heures trente du matin, à la Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort, à Roubaix.

Ordre du jour : Application du contrat — Très urgent.

SPORTS

BULLETIN COLOMBOPHILE

LA VENTE DU PIGEONNIER DE M. CORBASSIERE

Le troisième dimanche de janvier aura lieu à Lille, sous les auspices de la **France Colombophile**, la **VENTE SENSATIONNELLE ET TOTALE** du célèbre pigeonnier de M. CORBASSIERE, le grand champion **parisien.** 11438.

Théâtres, Cinémas & Concerts

AU THÉATRE MUNICIPAL

(Direction : Bourdette)

Les représentations des «SALTIMBANQUES», mercredi et jeudi, s'annoncent comme un gros succès. La location s'enlève rapidement.

La belle opérette de Ganne, dont tous les airs sont si populaires, constitue sans contredit le plus joyeux spectacle de Réveillon et de Noël.

— Le jour de Noël, matinée à trois heures ; le soir, rideau à huit heures et demie.

— Vendredi et Samedi, « LE ROI DES PALACES », Tournée Baret.

TOURNEE BARET

« Le Roi des Palaces »

La voilà bien (comme disait José Dupuis) la pièce attendue, très attendue.

LE ROI DES PALACES nous sera donné le vendredi 26 et samedi 27 décembre 1919.

On nous dit que l'interprétation de cette très amusante pièce est de tout premier ordre. C'est d'ailleurs une tournée Ch. Baret.

OMNIA PATHÉ

RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS

Tous les soirs, représentation à 8 h.— Tous les jours (sauf le vendredi, matinée à 4 h.

HIPPODROME LILLOIS

Canadian Exhibition

::: Circus :::

TOUS LES SOIRS, à 8 h. 1/2

GRANDE REPRÉSENTATION

Jeudis, Dimanches et Fêtes

MATINÉES à TROIS HEURES

Programme sensationnel et inédit

THÉATRE DE L'UNION

Cars C. V. E. L. — (Salle chauffée).

Ce soir, à 7 h. 30, l'immense succès **SPARTACUS**, le héros de la révolte des esclaves, tragédie en 7 tableaux. — **La Gamine**, fine comédie en 5 actes. — **La Manière Forte**, film comique.— **De Sibérie au Japon**, vue documentaire. — PARTIE CONCERT : **Davy**, le joyeux comique ; Miss **Mariany**, diseuse gaie.

Grand orchestre symphonique. — Location à partir de 9 h. 30.

C'est évident, Telle aura été sa croissance, Telle sera son existence.

C'est un proverbe et rien n'est plus vrai. Au moment de la croissance, de la formation, les enfants vivent trop sur leur sang et lui demandent trop pour leur développement. Les études aussi leur prennent de leurs forces et tout semble contre eux. Il faut les soutenir, leur donner du sang pour qu'ils poussent et se développent. Il ne s'agit pas de les vouer au bleu ou au blanc, il faut entre 8 et 13 ans les vouer, c'est plus certain, aux Pilules Pink, qui donnent du sang avec chaque pilule. Et croyez-les, ça leur réussit fort bien, aux gamins, les Pilules Pink, et il n'est pas rare que M. Barret, le pharmacien bien connu, trouve dans son courrier des lettres de gratitude qui lui sont adressées par des correspondants qui ont 10 à 12 ans à l'instigation, bien entendu, des parents. C'est ainsi que M. Barret a reçu, dernièrement, la lettre de la fillette que voici : « Mlle Madeleine Perdriau, à Le Menitré (Maine-et-Loire), écrit :

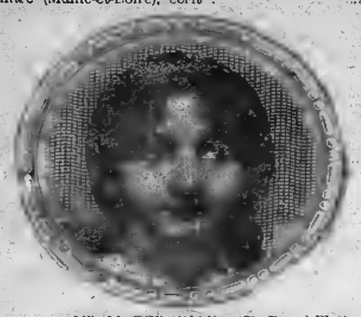

Mlle M. PERDRIAU. (Cl. Royal-Photo.)

« N'étant pas très forte et toujours fatiguée, j'ai fait usage de vos Pilules Pink qui, je vous le certifie, m'ont fait beaucoup de bien pour ma croissance. Je vous en remercie bien sincèrement et vous pouvez croire que j'engagerai mes amies à en faire usage, car je vous assure qu'elles m'ont rendu la santé et l'appétit. »

Voilà, c'était signé, daté et fait comme une page d'écriture, et grâce aux Pilules Pink tout était très bien.

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose des jeunes filles, la faiblesse générale, les troubles de croissance. Elles tonifient le système nerveux et guérissent les troubles nerveux et la neurasthénie.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie P. Barret, Paris, 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les six boîtes franco, plus 0 fr. 40 de timbre-taxe par boîte.

BOURSE DE LILLE

DU 22 DECEMBRE 1919

CHARBONNAGES	Cours preced	Cours du Jour
Albi (action 100 t. p)	706 ..	.... ..
Auche (lo 1/240 de denier)	3245 ..	3300 ..
Anzin (le 1/100 de denier)	8950 ..	8950 ..
Béthune (Bully-Grenay) (part)	6749 ..	6730 ..
— (cinquantième de part)	135 ..	135 ..
Bruay (action)	2275 ..	2285 ..
— (dixième)	229 ..	231 ..
Carvin (action 100 t. p.)	650 ..	650 ..
Clarence (action 250 t. p.)	450 ..	440 ..
Courrières (action 100 t. p.)	2050 ..	2010 ..
Crespin-Nord, émis 1905, tit. verts	134 ..	139 ..
Douchy (action 200 t. p.)	930 ..	930 ..
Dourges	535 ..	530 ..
Drocourt, 1re série (nos 1 à 1800)	9650 ..	9850 ..
— (dixième)	976 ..	985 ..
Drocourt, 2e série (nos 1801 à 3500)	9650 ..	9850 ..
— (dixième)	976 ..	985 ..
Escarpelle (action 100 t. p.)	650 ..	655 ..
Ferfay (action 125 t. p.)	845 ..	849 ..
Flines-lez-Raches (action 100 t. p.)	81 ..	81 ..
Gouy-Servins (action 500 t. p.)	.... ..	.... ..
Lens (action)	1200 ..	1205 ..
— (dixième)	120 75	121 50
Lévin (dixième)	3310 ..	3295 ..
— (trois centième)	117 ..	117 ..
Ligny-lez-Aire (action 500 t. p.)	889 ..	894 ..
Marles 30 % (part d'ingénieur)	4730 ..	4695 ..
— 70 % (Société Rainbeaux)	7345 ..	7280 ..
— 70 % (vingtième)	370 ..	365 ..
Meurchin (action 100 t. p.)	1375 ..	1370 ..
Nord d'Alais (action 200 t. p.)	88 ..	86 ..
Ostricourt (action 50 t. p.)	435 ..	430 ..
Thivencelles (Soc. anc.) act. 500 t. p.	2490 ..	2500 ..
Vendin-lez-Béthune (act. de jouiss.)	235 25	235 ..
Vicoigne et Nœux (action)	2580 ..	2575 ..
— (dixième)	258 ..	257 50

VALEURS PÉTROLIFÈRES	Cours préced	Cours du Jour
Bordeni (action 500 t. p)	452 ..	450 ..
— (part de fondateur)	370 ..	370 ..
Dabrowa (action 500 t. p.)	2890 ..	.... ..
— (part de fondateur)	9450 ..	9450 ..
Grabownika (action 500 t. p.)	1780 ..	.... ..
— (part de fondateur)	1640 ..	1595 ..
Karpathes (action 100 t. remb)	1150 ..	1190 ..
Polana (action 500 t. p.)	482 ..	.... ..
— (part de fondateur)	311 ..	311 ..
Potok (action 500. t. p.)	600 ..	665 ..
Wankowa (action 500 t. p.)	841 ..	855 ..
— (part de fondateur)	390 ..	394 ..

BANQUES & VALEURS DIVERSES	Cours préced.	Cours du Jour
Crédit du Nord (action 500-125 p.)	1135 ..	.... ..
Aciéries de France (action 500 t. p.)	855 ..	.... ..
Chantiers de France (act. 500 t. p.)	679 ..	.... ..
Donain et Anzin (action 500 t. p.)	2095 ..	2095 ..
Etablissements Arbel (act. 500 t. p.)	.... ..	.... ..
Fives-Lille (action 500 t. p.)	2340 ..	2395 ..
Senelle-Maubeuge (act. 500 t. p.)	1499 ..	1499 ..
Lille-Bonnières (act. ord. 500 t. p.)	1135 ..	.... ..
Margarinerie Béthune (act. 100 t. p.)	200 ..	210 ..
Etablisse. Kuhlmann (act. 250 t. p.)	775 ..	770 ..
La Lucette (action 100 t. p.)	215 ..	221 ..
Soc. Ind. de Verrerie (act. 500 t. p.)	860 ..	870 ..

171 A. — VEHICULES AMERICAINS.— 40 ventes de véhicules américains par mois. Grand choix de Camions, Touristes : Pierce Arrow, Packard, Dodge, Cadillac, Ford, etc...

Renseignements : **70, avenue de la Bourdonnais, PARIS.** Téléphone : Saxe 76.57. 878.

BOURSE DE PARIS

DU 22 DECEMBRE 1919

VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR
3 % Perpétuel	60 ..	Société Générale	690 ..
5 % —	88 20	Est actions	719 ..
4 % 1917	71 .	Est obl 3 % anc.	318 ..
4 % 1918 libéré	71 00	— — nouv.	309 ..
4 % 1919 non lib.	.... ..	Lyon actions	780 ..
Indo-Chine 1909	310 ..	— oblig. 4 %	370 ..
Algérie 3 % 1902	.... ..	— fusion anc.	307 ..
Ville de Paris 1871	.... ..	— — nouv.	298 ..
— — 1875	470 ..	Midi ob. 3 % anc.	322 ..
— — 1876	463 ..	— — 5 %	317 ..
— — 94-96	235 ..	Nord obl. 5 %	438 ..
— — 1912	.... ..	— 3 % anc.	303 50
Foncières 1879	461 ..	— — nouv.	313 50
— 1885	306 ..	Métropolitain	383 .
— 1885	318 ..	Rons de Panama	180 ..
— 1903	352 50	Suez actions	6300 ..
— 1909	190 50	Thomson Houst.	880 ..
Communales 1879	420 .	Fives-Lille	2390 ..
— 1891	272 .	Japon 1905	.... ..
— 1892	317 ..	— 1907	107 ..
— 1899	306 50	Russe 1906	51 ..
— 1912	190 ..	— 1909	40 ..

Sources et Ressources

Le travail, la science et le capital constituent les sources vives de la production.

On produit pour pouvoir consommer. L'excédent de la production sur la consommation, mis en réserve, constitue l'épargne. Cette épargne est plus ou moins disponible. L'ensemble des ressources existantes dont on peut disposer constitue les disponibilités du public, qu'il convient de ne pas laisser inemployées

Le meilleur de ces emplois, c'est aujourd'hui le **BON DE LA DEFENSE NATIONALE** dont les échéances variées répondent à tous les besoins de l'épargne. Très productifs, d'un rendement oscillant entre 3,60 % et 5 %, ces **BONS** ont en out